



Concert hommage à Jean-Claude Bonhomme

P16

P10

Rétro photos 2022



P12

2023, une année
pleine de projets



P18

Travaux



Chères Lambrésiennes, chers Lambrésiens

Permettez-moi en premier lieu de vous présenter ou de vous renouveler mes meilleurs vœux pour cette année 2023. Je vous souhaite la réalisation de vos projets personnels et professionnels, de vous épanouir et de vous rapprocher du bien-être auquel vous aspirez et surtout de bénéficier d'une très bonne santé.

Dans l'environnement difficile dans lequel nous évoluons, ces objectifs sont très ambitieux mais comme le disait Henri Ford « Quand tout semble être contre vous, souvenez-vous que l'avion décolle face au vent, et non avec lui. ».

A notre niveau nous relèverons, ensemble les défis qui se présentent et ils sont nombreux. « Ensemble », car notre volonté est d'amplifier la participation citoyenne de chacun d'entre vous dans nos actions et nos projets. Parce qu'ensemble, on va plus loin.

Grâce au collectif régional « vers des territoires participatifs » auquel nous sommes inscrits, nous partageons, entre pairs, nos réflexions, nos connaissances et nos expériences dans le domaine de la participation citoyenne. Il est temps maintenant de mettre tout cela en mouvement et en actions concrètes pour aller à votre rencontre en 2023.

C'est déjà le cas grâce aux premières réunions de quartier de l'année où nous privilégions le temps d'échange et de réponse

Bernard GOULOIS
Maire de Lambres-lez-Douai



aux questions des riverains présents. Ainsi chacun peut facilement s'exprimer et poser ses questions de manière interactive avec le maire et les élus présents.

Cette période de l'année est à la fois l'heure du bilan financier de 2022 et celle de la construction du budget 2023. Les efforts de gestion engagés depuis septembre 2022 devraient nous permettre d'assurer l'équilibre budgétaire de l'année écoulée. La même rigueur sera de mise pour le budget 2023. Nous y reviendrons ultérieurement pour vous présenter les orientations et priorités retenues.

Comme l'illustre, une nouvelle fois, ce nouveau numéro, nous avons maintenu la priorité à toutes nos activités et services proposés à toutes les tranches d'âge. Cela malgré les difficultés rencontrées et l'induction de plus de sobriété dans certaines actions.

Lambres doit rester et restera une ville où l'on peut bien vivre, s'épanouir avec sa famille et ses proches tout en engageant la transition indispensable à un avenir durable. Ce n'est pas incompatible et nous poursuivrons dans ce sens.

Bien à vous.

Sommaire

P2 Edito

P3 Agenda

P4 Rétrospective

P6 Actualités

Just : la mutuelle communale de Lambres-lez-Douai
Une centième bougie pour M^{me} Delingette
Un bilan positif pour la collecte de vêtements et de piles
Prévention routière devant le collège
Le dialogue avec les habitants renforcé

P8 Souvenirs de Noël 2022

P10 Rétro photos 2022

P12 Zoom...sur...

2023, une année pleine de projets
Quinzaine de Droits de l'Enfant

P15 Commerces

O Pasha

P16 Concert hommage
à Jean-Claude Bonhomme

P18 Le point travaux

Le Plan Local d'Urbanisme

P20 Le coin des assos

La Chênaie
Bien Vivre à Lambres (BVL)
La Comédie Lambrésienne
Enfance et Vie douaisis : Une action durable de bénévoles
Ne jetez plus : donnez aux associations humanitaires !
Inscriptions soirée Kubiak
La chasse de Lambres-lez-Douai

P15 Infos pratiques

Extension des consignes de tri
Le jeu de la Ludothèque Cacahuète
Voulez-vous être informés des activités des aînés par courrier ?
Entretien des trottoirs et taille de haies



Sous réserve de modification

Agenda

FÉVRIER

Jusqu'au 23 février

Sur www.lambreslezdouai.fr ou en mairie

Plan local d'urbanisme (PLU) - Procédure de modification simplifiée pour rectification d'une erreur matérielle

Jeudi 23 février

16h45 à 19h00

Pavillon de la Nature

Séance de réparation au Repair Café

Jusqu'au 24 février

En mairie uniquement sur RDV

Inscriptions dans les écoles pour les nouveaux arrivants et les arrivées en maternelle - Renseignements au 03.27.95.95.04

MARS

Samedi 4 mars

9h00 à 12h30 et 14h00 17h00

École Denis Papin

Foire aux livres, timbres, disques, DVD, cartes postales de l'association Enfance & Vie

Lundi 6 mars

19h00

Salle des mariages

Conseil Municipal

Dimanche 12 mars

14h30 à 18h30

Salle des fêtes J. Fromont

Thé dansant des séniors

Dimanche 19 mars

10h00

Monument aux morts

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Samedi 25 mars

20h00

Salle Michel Hennebois

Concert de Gala de l'Harmonie Municipale / entrée libre

Dimanche 26 mars

14h

Salle Michel Hennebois

Master class de clarinettes et concert en fin d'après-midi

Jeudi 30 mars

16h45 à 19h00

Pavillon de la Nature

Séance de réparation au Repair Café

M.J.C Espace Hélios

Du 2 au 25 mars

Exposition: Vincent Wimart (peintures) et Titane Deleau (sculptures)

Vernissage le 03/03 à 18h présence des artistes le 11/03 de 15h à 18h

Samedi 4 mars

20h00

Théâtre de la comédie Lambrésienne « Saynètes revisitées sur le thème de la justice » (8€ - tout public)

Vendredi 10 mars

15h00

Après-midi musical : Jérémie Musicfun - chanteur de variétés françaises (4/5€)

Du 10 au 11 mars

Destockage de livres - Médiathèque municipale

Vendredi 10 mars

18h30 à 19h30

Yoga du rire : venez booster votre immunité (€ solidaire)

Vendredi 17 mars

20h00

Soirée de la St. Patrick : concert avec le groupe Lodan

Samedi 18 mars

19h00

MJC Cup's live #4 : tournoi de jeux vidéo - Brawl Stars - (11/17 ans)

Vendredi 24 mars

18h30

Assemblée générale des adhérents de la MJC : rapports et comptes de l'année 2022 - vote des membres du CA

Dimanche 26 mars

7h45 à 20h15

Voyages & découvertes : REIMS - visites guidées des caves Pommery + quartier libre (53/58€)

Du 29 mars au 14 avril

Exposition : « Anuki, le petit indien intrépide » - en partenariat avec la médiathèque départementale du Nord et La Bulle d'Exposition

AVRIL

Samedi 1^{er} avril

9h00 à 12h30 et 14h00 17h00

École Denis Papin

Foire aux livres, timbres, disques, DVD, cartes postales de l'association Enfance & Vie

Samedi 1^{er} avril

19h30

Salle Michel Hennebois

Soirée Kubiak - organisée par l'Amicale du personnel / inscriptions sur www.lambreslezdouai.fr (tarif plein : 35€, tarif enfant : 17€)

Mercredi 5 avril

19h00

Salle des mariages

Conseil Municipal

Mercredi 26 avril

M.J.C Espace Hélios et Espace Petite

Enfance JM Stricanne

Fête de la Petite Enfance

Jeudi 27 avril

16h45 à 19h00

Pavillon de la Nature

Séance de réparation au Repair Café

Dimanche 30 avril

11h00

Monument aux morts

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

M.J.C Espace Hélios

Samedi 1^{er} avril

17h00

Tremplin musical : tous styles - musiques acoustiques et amplifiées

Dimanche 2 avril

11h00

Les petits RDV de la musique : audition des orchestres et sections musicales (école de musique J.C Bonhomme) (€ solidaire)

Vendredi 7 avril

18h30

Spectacle musical enfant : Guillaume Ratte - « chansons pour enfants » - à déguster en famille (entrée libre)

Samedi 8 avril

15h00

Enlivrez-vous : Coup d'éclat en médiathèque

Samedi 15 avril

20h00

Théâtre tragi-comédie : « Les Bonnes » de Jean Genet - Cie Léopard Tisse (4/5€)

Dimanche 16 avril

8h00 à 20h00

Voyages & découvertes : FÉCAMP - visite guidée - musée de pêcheurie et de la bénédictine (63€/70€)

Vendredi 21 avril

15h00

Spectacle jeune public 4/10 ans : Marionnettes « Anouki et le totem des émotions » - Cie La Filoche (4/5€)

Mercredi 26 avril

9h00 à 18h00

Sortie parc à thème 4/17 ans : La mer de sable - Ermenonville

MAI

Lundi 1^{er} mai

11h00

Salle des mariages

Fête du travail - Cérémonie de remise de médailles

Samedi 6 mai

9h00 à 12h30 et 14h00 17h00

École Denis Papin

Foire aux livres, timbres, disques, DVD, cartes postales de l'association Enfance & Vie

Du 4 au 6 mai

Pavillon de la Nature

Marché aux fleurs

8 mai

11h00

Monument aux morts

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

M.J.C Espace Hélios

Du 4 au 27 mai

Exposition : Alfredo Vega - céramique et œuvres contemporaines « Terra Incognita » - en partenariat avec la M.J.C de Douai et le musée de la Chartreuse

Dimanche 7 mai

8h00 à 19h30

Voyages & découvertes : ANVERS - musée Mas et découverte libre de la ville

1

Sainte Cécile

Les musiciens de l'harmonie et les choristes de la maîtrise des Petits Chanteurs ont fêté leur sainte patronne le 20 novembre dernier. Lors de la messe, les instrumentistes et les chanteurs ont interprété de façon remarquable, sous la baguette respective de Pierre Camier et de Jérôme Cupelli quelques pièces appréciées en son temps par Monsieur Jean-Claude Bonhomme. C'était une introduction à son hommage prévu quelques semaines plus tard.



2

Banque alimentaire

Une collecte au profit de la banque alimentaire a eu lieu le 26 novembre 2022 dans les locaux de la mairie. Un appel aux dons de produits alimentaires a été relayé auprès des habitants et des établissements scolaires.

131 kg ont été collectés et remis à la Croix Rouge Française pour distribution aux familles déshéritées de notre arrondissement.

Un énorme merci à la générosité des enfants des écoles et du collège pour leur forte implication en faveur de cette action de solidarité.



3

Atelier du goût dans les écoles

Les ateliers du goût sont devenus un rendez-vous incontournable. Cette année ce sont les enfants des écoles maternelles qui en ont profité. Ils ont pu découvrir les fruits et légumes d'Antan mais aussi des fromages et des biscuits de notre région grâce à notre chef de restauration Laurent VanEslander accompagné de Sofia Chichi.

Les enfants (et les enseignants) se sont régelés !



4

Cérémonie du devoir de mémoire

Le 5 décembre dernier a eu lieu une cérémonie de recueillement, aux monuments aux morts, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et lors de combats au Maroc ainsi qu'en Tunisie.



5

Colis des aînés

Les membres du CCAS ont eu le plaisir d'offrir le colis festif à nos aînés. Une marque d'attention très appréciée. L'occasion d'échanger et de se souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Un colis adapté est offert à chaque résident des « Jardins de Théodore ».



6

Vœux du Maire

Samedi 7 janvier dernier, Bernard Goulois, Maire, présentait ses premiers vœux à la population, depuis son élection. Ce fut l'occasion de revenir sur les faits marquants de 2022 et d'évoquer les projets pour 2023 (voir page 12 et 13). 3 figures Lambrésiennes ont également reçu une médaille de la ville pour leur engagement : Jean Grala, Florence Pannier et Guy Wiart.



7

Vœux du département (Douaisis)

Le président du Département du Nord Christian Poirer, entouré de plusieurs vice-présidents et conseillers départementaux, a choisi notre ville pour présenter ses vœux aux collaborateurs du territoire du Douaisis. M. le Maire a eu le plaisir de les accueillir aux côtés de Caroline Sanchez, notre conseillère départementale, et de souligner l'importance d'avoir ce partenaire important dans les différents projets communaux, que ce soit sur le plan financier, social, et logistique.



7

8

Vœux béguinages et EHPAD

M. le Maire, accompagné de l'adjointe à l'action sociale Elisabeth Jude et des conseillers municipaux Marie-Jo Hoguet et Serge Blassel, est allé à la rencontre des résidents de la Fermette aux Bleuets et des Boutons d'Or afin de leur souhaiter de bons vœux de santé et de bonheur en leur offrant en cadeau un petit ballotin de chocolat.



10

Séminaire d'intégration du CME

Combien ça gagne un Maire ? Combien d'heures vous travaillez en tant qu' élu ? Toutes les communes sont-elles organisées de la même façon ? Voici une partie des questions posées au Maire et à ses conseillers municipaux par les élus du Conseil Municipal des Enfants lors du séminaire d'intégration. Les enfants, élèves des CE2, CM1, CM2 et 6ème, avaient été élus à l'issue d'une vraie campagne et d'élections en conditions réelles en novembre dernier. Jean Paul Fontaine (Maire de Lallaing, vice-président de Douaisis Agglo et conseiller régional) s'est engagé à parrainer ce conseil, lors de la séance d'installation présidée par le Maire, en présence du parrain de l'an dernier le commissaire Fabien Martonara.

9

Galette des rois pour les accueils périscolaires

Mercredi 11 janvier après l'école, nos accueils périscolaires Pirouette et Frimousse n'ont pas dérogé à la tradition de la galette. Un moment festif que nos équipes tiennent à faire perdurer pour le plus grand plaisir des enfants.

Just : la mutuelle communale de Lambres-lez-Douai



Le contrat d'une mutuelle communale pour notre ville a été mis en place en 2016 par le C.C.A.S, afin de proposer aux habitants une mutuelle offrant les meilleures garanties au meilleur prix et d'aider les habitants n'en disposant pas à accéder à une mutuelle complémentaire santé.

Une convention de partenariat a été signée entre le C.C.A.S et la mutuelle JUST.

L'objectif, sur le plan solidarité est d'améliorer l'accès aux soins du plus grand nombre grâce à une complémentaire santé accessible à tous et à moindre coût, et cela dans le cadre de la démarche menée par la ville en matière de Santé publique.

Pour toute demande d'information ou d'adhésion, le Mutuelle Just assure une permanence en mairie le 1^{er} mercredi après-midi de chaque mois, de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous qui peuvent être pris directement par téléphone auprès de la mutuelle au 08 09 54 60 00 ou sur Internet sur www.just.fr.

Notre partenariat a été étendu aux habitants de la ville de Courchelettes depuis le 1^{er} janvier 2022.

Une réunion publique commune à Lambres et à Courchelettes sera programmée au cours de ce trimestre, afin de présenter les nouvelles garanties proposées par la mutuelle, et pour ceux qui le désirent de souscrire un contrat. Une séance de questions/réponses suivra la présentation générale.

Une centième bougie pour M^{me} Delingette



A l'invitation de M^{me} Cammaert, Directrice de l'EHPAD « Les Jardins de Théodore », c'est avec grand plaisir que M. Le Maire et Elisabeth Jude, adjointe à l'action sociale, ont souhaité un joyeux anniversaire à M^{me} Delingette Basilia, résidente de cet établissement, en présence de sa fille Denise.

M^{me} Delingette était très honorée de leur présence et des nombreux messages de sympathie reçus des habitants son village natal d'Arrodets, dans les Hautes-Pyrénées. C'est là-bas qu'elle a grandi jusqu'à l'âge de 10 ans, puis elle a déménagé pour la région parisienne où elle a exercé le métier de couturière. Elle était mariée et a eu une fille qui lui a donné une petite fille. Elle s'est retrouvée veuve en 2011 et suite à des problèmes de santé, elle s'est rapprochée de sa fille et réside désormais au sein des « Jardins de Théodore ». Elle aime beaucoup écouter de la musique, c'est donc en ce sens qu'il lui a été offert un lecteur de CD ainsi qu'un CD de Francis Cabrel par la Direction et le personnel de l'EHPAD.



Elle était très émue des différentes attentions de la municipalité et de l'équipe de l'établissement.

Un bilan positif pour la collecte de vêtements et de piles

Le textile

« Le Relais Cambrésis », implanté à Saint-Hilaire-lez-Cambrai a mis en place des conteneurs à divers endroits de la commune afin que les particuliers puissent y déposer les vêtements et chaussures qu'ils ne portent plus (problème de taille, vêtements démodés ou usagés...). A Lambres, les conteneurs sont implantés devant le restaurant scolaire Salengro, sur le parking d'Intermarché, rue Gallieni (près de l'espace jeux) et résidence Delestraint. Il est conseillé d'y déposer ses affaires dans un sac bien fermé afin que les chaussures, par exemple, restent avec leur moitié. Les vêtements seront ensuite acheminés vers un centre de revalorisation et ceux qui sont encore en bon état seront disponibles à prix réduits dans les magasins Dingue Fringue.



En plus des bornes du Relais, d'autres structures de l'économie circulaire interviennent dans la commune. Le vestiaire de l'entraide est ouvert tous les derniers samedis du mois, toute l'année de 14h à 16h où l'on peut déposer vêtements, chaussures et jouets. Il y a aussi l'association Enfance et Vie qui organise tous les premiers samedis du mois une foire aux livres, timbres, CD et revues.

Sur l'année 2022, 40 201kg de TLC (Textile, Linge, Chaussures) ont été collectés sur notre commune soit 7,65 kg/habitant.

La collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables

sur le territoire et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Les piles

En partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC, vous pouvez également déposer vos piles usagées dans les différents collecteurs de la ville (Mairie, M.J.C, écoles, restaurant scolaire Salengro et centre social). Ces bacs sont vidés et stockés au service technique. C'est environ 99,5 kg de piles récupérées en 2022.

Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont travaillé sur la question de la collecte de piles. Les collecteurs seront déposés prochainement à Gauthier qui se mobilise pour le Téléthon avec son action « 1 pile= 1 don, de l'énergie pour le Téléthon ».

Prévention routière devant le collège



Nos policiers municipaux ont mené une action de prévention aux abords du collège André Malraux afin de procéder à la vérification des équipements obligatoires de tous les vélos et trottinettes utilisés par les collégiens pour se rendre en cours.

Les agents ont fait un rappel de la réglementation en vigueur et ont remis systématiquement un flyer de sécurité routière ainsi qu'un exemplaire de recueil d'observations à remettre aux parents des jeunes contrôlés. Sur les douze contrôles de prévention effectués cinq ont concerné des vélos, deux des trottinettes électriques et deux des trottinettes «basiques».

Trois cyclistes ont été félicités car équipés de l'ensemble des équipements obligatoires.

Le dialogue avec les habitants renforcé



Le début de l'année a été marqué par l'organisation des réunions de quartiers.

Les riverains des secteurs Scarpe rive gauche, Scarpe rive droite et Gallieni ont été invités à rencontrer le maire et les élus du conseil municipal lors de réunions publiques. Le Maire a présenté les différents projets et actions menés au sein de la ville. Les habitants ont été ensuite invités à poser questions et à s'exprimer sur leur quotidien dans la commune.

Une démarche résolument participative pour permettre aux habitants d'être acteurs de la vie de leur cité. Des réunions qui seront amenées à évoluer pour correspondre au mieux aux attentes des citoyens.



Souvenirs de Noël 2022...



Noël dans les écoles

La magie de Noël a de nouveau opéré dans les écoles de Lambres lez Douai !

Le père Noël et son lutin sont venus faire le bonheur des plus petits mais aussi des plus grands (enseignants, parents...) avec des friandises, des brioches, des livres pour les maternelles, des goûters mais aussi des spectacles de fin d'année d'une très grande qualité avec des magiciens et artistes en tous genres.

A voir les yeux émerveillés, à entendre les rires des enfants, c'est cela le vrai bonheur de Noël.



Le marché de Noël

Le 21^{ème} marché de Noël a eu lieu les 9, 10 et 11 décembre dernier. Les services techniques et l'équipe des bénévoles se sont démenés durant quelques jours pour restaurer et monter les chalets sur la place du Général de Gaulle.





Malgré le froid, de nombreuses personnes se sont déplacées pour découvrir le marché de Noël et s'y promener. Un marché, qui, comme chaque année, était placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. L'occasion parfaite pour une promenade en famille, autour d'une crêpe ou d'un vin chaud, pour faire quelques emplettes en vue de Noël.

Vendredi soir, après l'inauguration officielle, beaucoup de personnes se sont rendues à 20h30 à l'église St Sarre pour assister au beau concert, sympathique et rythmé, de la chorale de la M.J.C et de l'école de musique de Lambres. Des spectacles pour enfants (notamment de marionnettes), une bourse aux jouets,

diverses animations : un défilé aux flambeaux accompagné de notre magnifique géant Sigebert, la descente du Père Noël, des orchestres en déambulation, des concerts, notamment celui de la maîtrise des petits chanteurs de Lambres, celui des « Mas déblocés » ont eu lieu durant tout le week-end.



Rétro photos 2022





2023, une année pleine de projets à Lambres-lez-Douai

Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux à la population du 7 janvier dernier a présenté les grands projets qui jaloneront l'année 2023 à Lambres-lez-Douai. Une année résolument tournée vers la participation et le rassemblement des forces vives du territoire.

La question de la nouvelle école

La ville va plancher sur une étude d'opportunité pour la reconstruction du groupe scolaire Salengro. En effet, l'école Salengro devait intégrer le programme de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux. Cependant, le coût prévisionnel des travaux de rénovation énergétique a amené la municipalité à travailler sur un projet de reconstruction de l'école. Reconstruction qui intégrera 2 objectifs principaux :

- Une école à énergie positive
- Un bâtiment plus adapté aux nouvelles méthodes d'enseignement et plus ergonomique pour les élèves.

La ville étudie actuellement la possibilité de réaliser ce projet techniquement et financièrement.

La démocratie participative à l'honneur



En 2023, on soufflera les 10 bougies du Conseil Municipal des Enfants. Cette instance, composée d'élèves Lambrésiens, de CE2 à CM2 se réunit pour mettre en place des projets dans la ville. Ils ont notamment travaillé sur l'installation d'un parcours d'agrès au parc Martial Vandewoestyne accessible aux enfants porteurs de handicap, mis en place des actions de solidarité envers nos aînés, organisé des événements festifs comme la boum des CM2, travaillé sur l'alimentation dans nos restaurants scolaires. Les 10 ans du CME seront l'occasion d'un bel événement rétrospectif afin de fêter la démocratie participative.

Lutter et s'adapter contre le réchauffement climatique

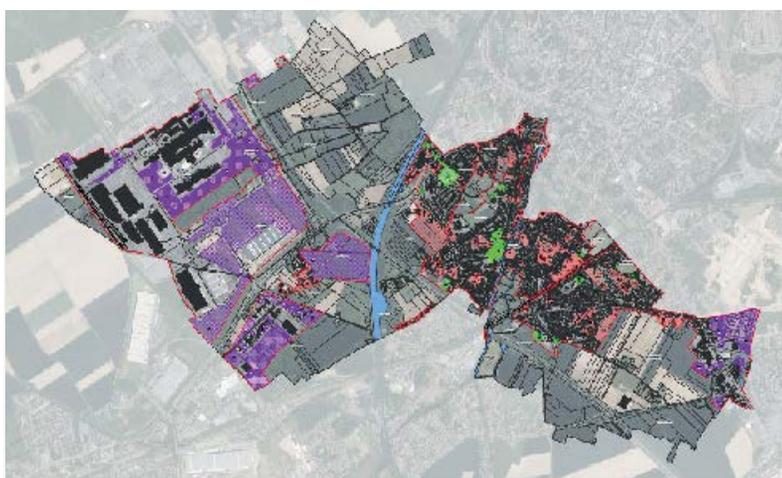
S'adapter à la lutte contre le réchauffement climatique est devenu un enjeu pour toutes les collectivités. Cela passera par réduire son empreinte carbone jusqu'à atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour cela, en 2023, la ville continuera à planter des arbres afin de créer des îlots de fraîcheur. Les arbres capteurs de carbone sont en effet l'une des clés pour réussir cette transition. En complément, la ville augmentera ses capacités de stockage des eaux de pluie afin de faciliter l'arrosage des espaces verts et fleuris notamment en période de forte sécheresse. Ainsi la ville plantera 28 arbres en 2023 à l'éco quartier Théodore Monod, résidence les Marlières ainsi qu'à la résidence Delestraint et pourra stocker 70 000 L d'eau de pluie au niveau de la salle des sports Hennebois et des services techniques.



Pour continuer vers plus de sobriété la ville continue de moderniser ses équipements d'éclairage public pour un éclairage LED. Les premiers travaux de réhabilitation énergétique devraient également être engagés d'ici la fin de l'année notamment à la mairie et la salle des fêtes. Avec notamment la mise en place de la géothermie (source d'énergie renouvelable). Cela devrait permettre d'économiser près de 50% de consommation énergétique.

Le Plan Local d'Urbanisme révisé

L'année 2023 marquera le début de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Un groupe de travail a été créé pour accompagner la démarche qui devrait se terminer en 2025. C'est une démarche ambitieuse et participative qui cadrera les évolutions du territoire communal pour les 10, 15 ans à venir en accord avec les orientations du SCOT Grand Douaisis. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur la révision du plan local d'urbanisme en page 19 de notre magazine.



Plus de logements

Plusieurs chantiers de construction de logements avancent. La déconstruction des anciens Autocars Douaisiens est terminée. Au sein de ce nouvel îlot entre les rues de Douai et de la République devrait être accueillie, la construction d'un immeuble collectif en R+2 composé de 15 appartements et 15 places de parkings ainsi que la construction de 20 maisons individuelles, 20 places de stationnements et 10 à usage des visiteurs. La ville poursuit son action pour développer la construction de logements pour personnes âgées tels que les béguinages et les logements séniors. Les regroupements de parcelles et de fonds de jardin prennent du temps. Ces opérations devraient se concrétiser en 2023 en collaboration avec les bailleurs sociaux. La réhabilitation des immeubles du square Le Châtelier est en bonne voie et un premier bâtiment a été livré fin janvier.

Des nouveaux services au sein de la mairie

Les services de l'État ont sollicité les mairies, pour la mise en place de points de délivrance de cartes d'identité et des passeports. La ville de Lambres-lez-Douai devrait accueillir ce nouveau service d'ici peu. Il sera possible d'effectuer ces démarches administratives sur rendez-vous au niveau du bureau de la police municipale.



Une année qui s'annonce encore riche, participative, pleine de défis où la question de la transition écologique sera au cœur des réflexions et des actions menées sur le territoire de Lambres-lez-Douai.



La Quinzaine des Droits de l'Enfant



La Quinzaine des Droits de l'Enfant (QDE) est chaque année pensée pour que les enfants prennent conscience de leurs droits en étant acteurs et non consommateurs. En partenariat avec l'association « Les Amis d'Andy » et donc axée sur le handicap et la différence cette nouvelle édition a été particulièrement riche et appréciée de toutes et tous.



L'exposition créée par cette belle association a été installée dans chaque école et au collège durant la quinzaine. L'exposition et le géant sont aujourd'hui agrémentés des travaux faits par les enfants en arts plastiques : nouveaux vêtements, poèmes et phrases chocs sur le handicap.

Le théâtre forum organisé avec « Ouvrons le dialogue » a permis aux enfants de débattre autour de trois saynètes abordant les notions d'opresseurs et d'oppressés face à la différence.

En classe, Marie-Pierre Sion du GREF est venue sensibiliser les élèves sur l'inclusion à travers la maladie de l'albinisme, en s'appuyant sur un livre et des vidéos retraçant les vies du chanteur malien Salif Keita et de sa fille.

Une très belle affiche a été réalisée à l'initiative des parents d'élèves « La Salengroise » avec tous les enfants de l'école Roger Salengro. La QDE c'était aussi la bourse aux livres, les différents stands de nos partenaires, à savoir « Les Amis d'Andy », l'UNICEF mais aussi la présence du Relais Petite Enfance, d'Eveil Pluriel et évidemment le marché des connaissances (très prisé) des élus du Conseil Municipal des Enfants.

Les membres du CLJ sont venus en nombre présenter leurs actions, notamment la Color Run dont le film a été projeté avant de partager un goûter bien mérité.

Une quinzaine possible et riche grâce à tous nos partenaires institutionnels et associatifs.





Bienvenue aux nouveaux commerçants !

O Pasha

Une restauration rapide s'est installée, le 6 janvier dernier, rue Gabriel Péri et propose des pizzas turques, appelées « lahmacun » ainsi que des burgers, du poulet frit ou encore des desserts, tout cela fait maison. La viande quant à elle, provient d'une boucherie halal locale. Selim, le gérant est issu d'une famille de restaurateurs douaisiens. Il travaille ici avec sa femme et un employé.

Pour l'intérieur du restaurant, il a fait le choix d'une décoration simple et originale : les murs sont personnalisables !

Si vous avez aimé le tiramisu, faites-le savoir avec un crayon !

O Pasha vous accueille du lundi au samedi de 11h00 à 14h00 et de 18h00 à 22h00 et le dimanche de 18h à 22h. Vous pouvez également commander à emporter, en livraison ou via l'application Uber Eats.



Pour toutes commandes vous pouvez appeler le : 06 24 86 79 29.
433 Rue Gabriel Péri / Facebook : OPashaOPasha /

Éveil musical

Une activité de la ludothèque

1ère session : Du mer. 1er mars au ven. 21 juin 2023



POUR QUI ?

Atelier parent-antant pour tous les enfants âgés de 3 mois à 5 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants porteurs de hand caps) domiciliés à Lambres ou accompagnés d'un de leurs parents, grand-parents ou assistant(e) maternel(le) agréé(e).

OÙ ET QUAND ?

A l'espace Petite Enfance, J.M Stricanne
Ludothèque Cacahuète 485 rue Liemenceau
le mercredi matin de 9h à 9h45 (3 mois - 15 mois)
et de 10h à 10h45 (18 mois - 5 ans)

INFOS

Nombre de places limité à 10 par atelier
Une liste d'attente sera mise en place pour les extérieurs, si des places restent disponibles à l'issue de la période d'inscription. Chaque enfant est accompagné par un adulte (sauf fratrie ou crèche).

PARTICIPATION

17€ par enfant / les 16 séances

Chèques vacances acceptés



Inscriptions et renseignements en mairie
service affaires scolaires et enfance
Informations au 03.27.80.77.98

Fiche d'inscription téléchargeable sur www.lambreslezdouai.fr



Concert hommage à Jean-Claude Bonhomme

Beaucoup de personnes se sont retrouvées, le dimanche 8 janvier dernier, à la salle des sports Michel Hennebois pour rendre hommage à Jean-Claude Bonhomme. Ce dernier est décédé subitement en avril 2020, lors du premier confinement. Ses funérailles ont été célébrées dans la plus stricte intimité suite à la crise sanitaire.



Conscients de la frustration de nombreuses personnes n'ayant pas pu être présentes pour faire un bel adieu à Monsieur Bonhomme et pour soutenir la famille lors de cette difficile épreuve, deux de ses anciens élèves, Jean-François Dewerd et Romain Dapvril ont été les artisans de ce magnifique hommage organisé, deux ans et demi après son décès. Une décision soutenue en premier lieu par Monsieur Bernard Goulois, notre Maire.

Ce ne fut pas un moment triste mais bien au contraire un moment convivial de rassemblement en musique, un après-midi que Monsieur Bonhomme aurait apprécié, entouré de nombreuses personnes qu'il aimait.

Ses deux anciens élèves ont réussi, avec l'aide de Maria-Stella Venuti, de sa fille Manon, de Thérèse Bonhomme et de sa fille Lucie à créer un petit groupe de travail pour préparer le concert hommage. Ils ont su, pour cette occasion, rassembler de nombreux musiciens de Lambres et



d'ailleurs, de toutes époques confondues, instrumentistes ou choristes, ainsi que des mélomanes. La salle était comble. Les personnes dans l'impossibilité d'assister à cet événement, pouvaient le suivre en direct puis en différé sur la chaîne YouTube dédiée.

22 ans après avoir vécu une cérémonie de départ en retraite inédite et remarquable, Monsieur Bonhomme a eu un hommage exceptionnel et bien mérité.

Jean-Claude Bonhomme, depuis son arrivée à Lambres-lez-Douai, à la fin des années 50,





s'est investi bénévolement dans de nombreuses associations lambrésiennes. Il est avant tout le créateur de l'école de musique et de l'harmonie municipale de la ville. Il a en effet consacré toute sa vie à sa passion : la musique. Il était certes un musicien de très haut niveau (trompettiste) mais aussi un pédagogue, un animateur, un conseiller, un rassembleur... Un personnage exceptionnel à la personnalité passionnée. Il a commencé à donner des cours individuels de solfège en 1964 dans sa maison puis un an plus tard des cours d'instruments. En avril 1967, a eu lieu la prestation publique du premier orchestre qu'il était parvenu à créer. Le nombre de musiciens augmentait d'année en année, les progrès étaient impressionnants. C'est grâce à sa conviction, à son acharnement et à son exigence, qu'il est parvenu à mener l'école de musique et l'harmonie au plus haut niveau, et à faire en sorte que la musique soit un atout fort de la vie locale. Par ses divers engagements dans de nombreux projets, sa notoriété a très vite dépassé les frontières communales. Jean-Claude Bonhomme restera à tout jamais dans le cœur et dans les souvenirs de nombreuses personnes... L'hommage qui lui a été rendu dimanche 8 janvier dernier fut un dimanche de partage,

de retrouvailles en musique autour de lui. La vie de J.C. Bonhomme fut retracée grâce à des diaporamas et de beaux discours. Puis la musique a fait le reste avec la chorale des professeurs de stages dirigée par Géraldine Jasinski. Une chorale et un orchestre éphémère furent créés pour l'occasion dirigés respectivement par Jérôme Cupelli et Messieurs Jonville et Camier (les directeurs honoraire et actuel de l'école de musique et de l'Harmonie de Lambres). Stéphane Coquerelle, le maître de cérémonie a expliqué aux auditeurs, notamment, comment avait été fait le choix du programme des chorales et de l'orchestre, ainsi que celui des solistes.



Ce concert restera gravé à tout jamais dans les souvenirs des musiciens, des choristes et des spectateurs...



Travaux de démolition rue de Douai et rue de la République

C'est sous la houlette de l'établissement public foncier avec le bureau Valetude que l'entreprise Renard a débuté les travaux de démolition de la friche des autocars Douaisiens le 5 septembre 2022.

À ce jour il ne reste que la dalle du site à déconstruire. Les fondations des anciens bâtiments côté rue de Douai ont été enlevées. Afin d'éviter les nuisances sonores les bétons et gravats de ce chantier ont été concassés sur un site approprié.

Il restera à construire les clôtures des voisins en mitoyenneté.

Ce chantier s'est terminé fin janvier 2023.

Square le Chatelier

Les 6 immeubles du square le Chatelier sont en rénovation. La typologie des logements est revue en transformant 48 appartements en 60.

Les travaux en cours se déroulent de la façon suivante :

- Changement des menuiseries
- Montage de chaudières à condensation
- Traitement des ponts thermiques extérieurs et flocage des caves
- Isolation des parties communes
- Installation de nouvelles cuisines et salles de bains
- Et surtout construction d'ascenseurs dans chaque immeuble

Les parquets de ces logements ont été préservés et rénovés ce qui permet à ceux-ci de garder leur cachet d'antan.

A ce jour deux immeubles sont terminés et un troisième le sera fin février. Les 60 appartements ainsi rénovés se composeront de 24 t2, 24 t3 et de 12 t4 dont 17 accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Extension du cimetière communal

Les travaux d'extension du cimetière communal se poursuivent. Ils ont commencé depuis déjà 3 mois environ. Cette extension d'une surface de 3 400m² se situe sur des parcelles utilisées juste à côté du cimetière. Les travaux d'embellissement ont débuté avec l'arrivée de plusieurs arbres à la mi-janvier.

Changement de circulation rue Foch/Voltaire

L'aménagement test qui a été installé au niveau de la rue Foch et de la rue Voltaire sera pérennisé en vue des bons résultats liés à la vitesse moyenne enregistrée. En effet, grâce au radar pédagogique il a été constaté que la vitesse moyenne était de 25km/h soit une baisse de 10km/h.

Pour votre information, les radars pédagogiques ont été déplacés. L'un est maintenant au croisement des rues Gambetta et Dupire et le second se situe dans la rue Gallieni.



Presque 10 ans après l'approbation du Plan local d'urbanisme, face aux évolutions législatives et réglementaires, et afin de répondre aux besoins de la population lambresienne en lui permettant de continuer à bénéficier d'un cadre de vie agréable, le conseil municipal par délibération en date du 14 décembre 2022 a décidé de prescrire la révision générale du Plan local d'urbanisme.

Cette procédure sera l'occasion de rendre le document compatible avec les documents de rangs supérieurs tels que le schéma de cohérence territorial du Grand Douaisis (SCOT) approuvé le 17 décembre 2019, de dresser le bilan de l'évolution de notre territoire et d'y intégrer de nouvelles perspectives de développement pour les 10 à 15 dernières années.

En bref : Qu'est-ce que le Plan local d'urbanisme ?

Le Plan local d'urbanisme est un document de planification urbaine qui organise le développement de votre commune selon les ambitions de la municipalité. C'est également un document de référence pour les collectivités territoriales, les constructeurs, les architectes et les habitants. En effet, c'est aussi grâce à cet outil que vous savez si votre projet de construction est réalisable et dans quelles conditions.

Bien que la procédure de révision n'en soit qu'au stade des prémices, d'ores et déjà les objectifs suivants se dégagent et notamment :

- **Préserver le cadre de vie des habitants** et l'identité paysagère et patrimoniale de la commune.
- Inscrire le territoire communal dans l'ambition du SCOT Grand Douaisis de construire un **territoire d'excellence énergétique et environnementale**.
- **Tenir compte des enjeux locaux** dans le cadre des réflexions menées en matière de développement durable du territoire, notamment les enjeux économiques, naturels et agricoles.
- **Préserver les espaces naturels du territoire** et notamment la trame verte et bleue,
- **Diversifier et adapter le parc de logements** pour répondre aux besoins identifiés afin d'accompagner le parcours résidentiel des ménages.
- **Favoriser le maintien et l'essor des commerces de proximité en centre-ville**, encourager la vente directe de produits agricoles en veillant à la complémentarité avec les zones dédiées existantes dites commerciales.
- **Accompagner les besoins des habitants** en matière d'équipements publics, de commerces, de services, d'activités et d'infrastructures. [...]

Tout au long de cette procédure de révision, une concertation avec le public (habitants, sociétés civiles, associations locales, représentants de groupes professionnels) sera organisée selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition d'un registre en mairie pour recueillir les observations du public aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie,
- Information régulière par le biais du site internet de la commune, le bulletin municipal, les réunions de quartier,
- Tenue d'au moins deux réunions publiques.

Cette concertation est l'occasion pour chaque lambresien et lambresienne de faire connaître ses attentes propres, certes, mais également ses attentes en matière de développement de l'urbanisme et de l'avenir de la commune. Ainsi, vous serez régulièrement informés de l'avancement du projet et amenés à participer au processus en exprimant vos opinions et avis.

Après l'arrêt du projet, vous serez de nouveau invités à vous exprimer sur la procédure de révision au cours d'une enquête publique.

Une telle procédure est longue (entre 2 et 3 ans) et son objectif est bien de permettre à la commune d'anticiper son avenir dans l'intérêt commun sans qu'il soit nécessairement possible de répondre à chaque particularité. Le plan local d'urbanisme est un document construit en concertation avec la population. La réglementation d'urbanisme qu'elles soient relatives à l'accès, à l'implantation des constructions, à l'emprise au sol, à l'aspect extérieur, à l'obligation de stationnement, aux plantations, ou à la performance énergétique et environnementale des bâtiments est toujours édictée dans l'intérêt commun afin de répondre aux besoins de tous et de rendre le cadre de vie des habitants agréable, sécurisé et respectueux de l'environnement. Ainsi, il contribue également à valoriser votre patrimoine.

Le lancement de la révision générale du PLU de la commune, la définition des objectifs poursuivis et les modalités de concertation sont détaillés dans la délibération n°2022-12-14 du 14 décembre 2022 consultable sur le site internet de la commune.

Le coin des assos

La Chênaie

Les adhérents ont terminé l'année dans la joie et la bonne humeur avec un succulent repas de Noël au restaurant le Sacha. Les activités de l'association ont repris le 3 janvier avec la traditionnelle galette des rois où plusieurs des aînés ont eu la joie de mettre la couronne !

Vous pouvez toujours rejoindre les adhérents, le mardi au centre social pour les activités que vous aimez : scrabble, cartes, dominos sans oublier la pétanque les jours de beaux temps. Bien d'autres distractions vous attendent comme les sorties au restaurant et bien sûr, toutes nouvelles propositions d'activité est la bienvenue.

Renseignements : Monique Gervais 06.71.87.47.90



Bien Vivre à Lambres (BVL)

L'association BVL « Bien Vivre à Lambres » organise bientôt deux sorties : au salon de l'agriculture à Paris le jeudi 02 mars 2023 et à Amsterdam le dimanche 2 avril 2023. Ces sorties sont réservées aux adhérents de BVL mais vous pouvez toujours rejoindre l'association. L'adhésion annuelle est de 15€.

BVL est une association de randonnée pédestre. Plusieurs types de marches sont proposés : mardi matin marche nordique 10-12 kms, mercredi après-midi et dimanche matin randonnée 9-12 kms, jeudi matin petite randonnée tranquille 5-7 kms et jeudi matin randonnée rapide 15-18kms.

Renseignements : par mail à bvl.infos.contact@gmail.com ou au 06.71.95.61.16



La Comédie Lambrésienne

La Comédie Lambrésienne organise son prochain spectacle de théâtre-humour le **SAMEDI 4 MARS 2023 à 20 Heures à la M.J.C de Lambres**. C'est tout public et le prix d'entrée est de 8€.

La troupe vous propose cette année, sur le thème de la justice, 7 saynètes revisitées par les comédiens et après l'entracte vous serez plongés dans un commissariat de Police un peu spécial !

Venez nombreux passer une agréable soirée !

Contact : Maria ROUSSEAU Présidente : mrousseau2008@gmail.com ou Tél : 06.28.58.01.57

ENFANCE ET VIE DOUAISIS : Une action durable de bénévoles

3 milliards d'habitants de notre monde vivent avec **moins d'1€ par jour** ! Les premières victimes sont **les enfants** qui ne mangent pas à leur faim, ne peuvent boire d'eau potable, ne peuvent être soignés... et meurent, principalement en Afrique.

Pour aider certains de ces enfants, les membres d'Enfance et Vie (association régionale Nord - Pas-de-Calais), **tous bénévoles**, organisent depuis 50 ans des actions pour récupérer de l'argent et agir pour ceux qui en ont le plus besoin.

Depuis juin 2010, **une grande vente de livres** (mais aussi : disques vinyles et C.D, timbres de collection, D.V.D. et cartes) s'est ajoutée au nombre des activités. Elle a lieu **tous les premiers samedis du mois** à l'école Denis Papin à Lambres, dans un local municipal réservé à cet effet. (Cité des cheminots, rue Paul Doumer - entrée par la cour arrière. Limite Douai/Lambres : 9H 12H30 et 14H 17H).

La totalité des ventes sert à financer les activités d'Enfance et Vie dans le monde :

- **Secours d'urgence** (exemples : Haïti : reconstruction de l'Institut Montfort pour enfants sourds, détruit par le tremblement de terre ; Opérations cardiaques à Lille, d'enfants condamnés dans leur pays [plus de 200 à ce jour] ; Aide à des établissements s'occupant d'enfants défavorisés qui sont très nombreux à Madagascar)
- **Développement durable** (exemples : centres nutritionnels, dispensaires, cliniques, centres de formation, construction de puits, envoi de matériel médical ou scolaire récupéré)

Si vous partagez les mêmes valeurs que l'association et que vous souhaitez vous engager, n'hésitez pas à contacter l'association : elle recherche des bénévoles !

Contact : Luc et Yvette Dujardin : 03 27 87 05 05 / 06 18 53 75 58 ET Jacques Tabary : 03 27 97 02 15



Ne jetez plus, donnez aux associations humanitaires !



Des opérations humanitaires ont lieu dans le Douaisis avec l'association France-Liban, mais aussi avec des associations locales qui font le relais et transmettent les dons auprès des populations qui sont en grande difficulté.

Nous recherchons pour le Liban : du matériel médical et chirurgical, mais aussi : déambulateurs, cannes, lits médicalisés, fauteuils roulants ; du petit matériel pour

diabétiques, pansements, lunettes, alèses, couches adultes, compléments alimentaires et médicaments non périmés.

Nous recherchons pour des associations locales et l'aide aux sans-abris : des draps, des couvertures, des oreillers, du linge de maison, de la vaisselle, des meubles, du petit et gros électroménager, des couches, du lait et des vêtements et matériel pour bébé, des jouets et jeux de société enfants et adultes.

Nous recherchons pour le Togo : des cartables, des crayons, cahiers, classeurs, feuilles, etc. Des sacs de sport, équipements sportifs (notamment des jeux, des maillots, des shorts, des ballons pour le foot, le basket...etc.). Mais également, du tissu, de la laine, de la mercerie. Des livres de bibliothèque enfants et adultes, des dictionnaires, Bescherelle, bled.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Et merci d'avance pour l'aide apportée à ces populations qui ont de grand besoin. Si vous avez des connaissances pouvant aider à constituer ces malles : vous pouvez contacter :

M^{me} CARLES Marie-Claire : jlmc.carles@gmail.com / Tél : 03.27.86.67.80 ou 07.81.65.94.71

Inscriptions soirée Kubiak

La traditionnelle soirée de l'orchestre Kubiak est de retour. L'amicale du personnel communal vous donne rendez-vous **le samedi 1^{er} avril** (à partir de 19h30) au Complexe sportif Michel Hennebois.

Au menu cette année :

- Entrée : Bouclier de Gayant
- Plat : Médaillon de poulet farci et sa sauce aux champignons - Gratin Dauphinois - Poêlée de légumes
- Dessert : Tarte aux fruits

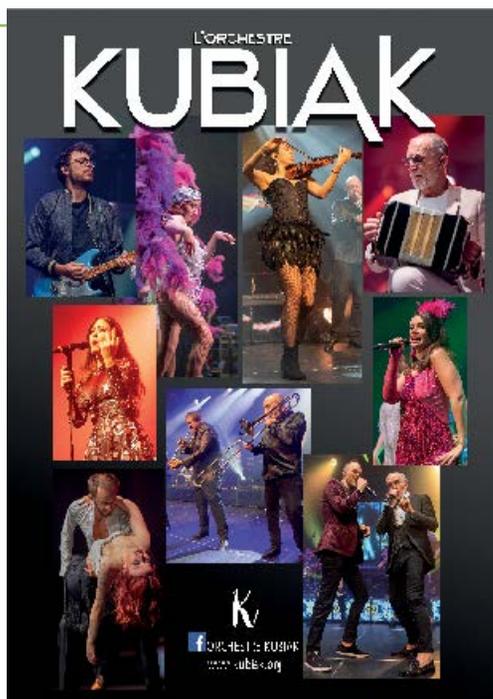
Tarifs* :

- Tarif plein : 35€
- Tarif enfant (-10 ans) : 17€
- Gratuit pour les - de 4 ans

Pour vous inscrire RDV sur le site internet de la ville :

www.lambreslezdouai.fr

*boissons non comprises



La chasse de Lambres-lez-Douai

L'association se compose de 16 membres. Le territoire de chasse est d'une superficie de 310 hectares et se situe à cheval sur deux communes. L'association dispose d'un pavillon (à côté des ateliers municipaux).

Elle gère le territoire pour pouvoir chasser du gibier naturel, des perdrix, des lièvres, des lapins et des pigeons. Les membres font sur le territoire des aménagements pour préserver le gibier naturel, par des agrainoirs, des abreuvoirs, et des zones de non chasse. Ils chassent avec des chiens et en petits groupes, de deux à trois chasseurs le matin de 10h à 12h et de 14h à 17h. Après les moissons, les chasseurs échantillonnent. Cela consiste à repérer les compagnies et à identifier les jeunes, et les adultes afin de déterminer le ratio jeunes poules. Si le ratio est inférieur à 2 jeunes par poule d'été elle ne sera pas chassée. Le gibier est analysé pour déterminer l'âge et le sexe.

Contact : Jean GRALA, Président : Tél : 06.78.78.38.83 - jeangraladelille@gmail.com

Extension des consignes de tri

Cette nouvelle consigne organisée par l'Etat, a pour objectif de faciliter le quotidien des habitants, de systématiser le geste de tri, mais aussi d'augmenter le recyclage de tous les emballages.

De cette façon, tous les emballages sans distinction pourront finir leur vie dans la poubelle de tri (bac ou sac jaune) qui, jusqu'à présent était uniquement réservée aux bouteilles et flacons en plastique. Vous pourrez donc jeter dans le bac jaune : les tubes de dentifrice vides, les pots de yaourts, les barquettes en plastique, les sacs plastiques...

La question ne se posera plus : **si c'est un emballage, on le trie !**

La présence de résidus alimentaires n'est pas un frein au tri, il est inutile de laver ses emballages avant de les jeter dans la poubelle, il suffit de bien les vider, quel que soit le contenant.

Attention : ne sont toujours pas acceptés les objets (jouets, ustensiles de cuisine, objets divers,...) et autres indésirables (ordures ménagères, déchets d'hygiène, textile, ...).

Et bien sûr, on vous le rappelle : **le meilleur déchet c'est celui qui n'existe pas !** Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet de la ville.

LE TRI DEVIENT + FACILE

LE 1^{ER} JANVIER
2023
TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

BAC / SAC
POINT D'APPORT

JAUNE



Le jeu de la Ludothèque Cacahuète

Retrouvez dans chaque numéro, le jeu du moment conseillé par Catherine, animatrice de la ludothèque. Jeu disponible en prêt à la ludothèque. A vous de jouer !

Course contre le crime est un jeu coopératif familial dans lequel les joueurs doivent unir leurs forces pour résoudre des crimes. Déplacez-vous dans la ville, rassemblez des preuves et résolvez les énigmes. Mais faites vite, ou les bandits s'échapperont.
à partir de 7 ans / 30mn à 1h / 2 à 4 joueur[s]

Voulez-vous être informés des activités des aînés par courrier ?



Vous avez 66 ans cette année et votre résidence principale est à LAMBRES-LEZ-DOUAI ? Si vous souhaitez recevoir les courriers destinés à nos séniors, inscrivez-vous auprès du C.C.A.S munis d'une pièce d'identité sur RDV au 03.27.95.95.02.

Vous serez ainsi avertis des diverses animations municipales auxquelles vous pouvez prétendre : thé dansant (1^{er} trimestre), voyage en France ou à l'étranger (2^e trimestre), journée détente dans la région (juin), après-midi récréative (septembre), repas annuel (octobre) et colis de fin d'année, ainsi que des animations ponctuelles ou autres ateliers.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le C.C.A.S aux seules fins des communications reprises ci-dessus. Vous bénéficiez à tout moment, sur simple demande écrite formulée au C.C.A.S, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement de vos données personnelles.

Entretien des trottoirs et taille de haies

Tous les habitants de la commune ont pour obligation d'élaguer les branches de leur propriété et d'entretenir les trottoirs devant leur propriété ou leur location. Nous vous rappelons donc que :

- Il n'est permis de laisser croître des arbres et des haies en bordure de voies qu'à une distance de 2m pour les plantations qui dépassent 2 m de hauteur et à la distance de 0,50m pour les autres.
- Il est interdit de laisser sur la place publique des dépôts de quelque nature que ce soit, sans autorisation spéciale, et d'y faire des plantations.
- Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public. Les arbres seront élagués de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile et susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public. Les racines des haies, arbustes et arbres qui avancent sur le domaine public devront être coupées à l'aplomb dudit domaine public.

- Les propriétaires devront, en outre, prendre toutes les mesures nécessaires pour dégager le trottoir et le caniveau, en cas de chute de neige et de gel.

A savoir que : À défaut d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines peuvent être effectués d'office par les services de la ville, après mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet, et aux frais du propriétaire.



Lambres Infos : Magazine municipal de la ville de Lambres-lez-Douai - 1 rue Jules Ferry
Tél : 03 27 95 95 00 - www.lambreslezdouai.fr

Directeur de la publication : Bernard GOULLOIS

Rédaction : Olivia Vermander, Manon Bufquin, Commission communication

Crédit photos et illustrations : Mairie de Lambres, Freepik, iStock, Lukas Decock

Conception graphique : IKONE - 06 83 67 01 50

Impression : ETHAP 59287 Guesnain - **Tirage** : 2400 ex.

Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales

LE TRI DEVIENT + FACILE

LE 1^{ER} JANVIER
2023
TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

BAC / SAC
POINT D'APPORT

JAUNE

